avaient organisé leur chasse à l'homme. Du perron du château, le comte assistait à ce poignant hallah. Soudain, un jeune soldat, que l'ennemi poursuivait la baïonnette dans les reins, vient s'abattre, râlant, à demi mort, sur les degrés du perron. Il serrait convulsivement un drapeau contre sa poitrine.

— Tenez, dit-il au comte, en le lui tendant, mes forces sont à bout, je l'ai sauvé, gardez-le. Que je meure avec la joie de penser qu'il ne tombera pas aux mains de ces fauves !.

Et il expira.

Le comte était fort embarrassé de ce précieux dépôt, reçu dans des conditions aussi tragiques. Le temps pressait. Déjà les Prussiens étaient aux portes du château; dans quelques minutes, ils seraient maîtres de la place, qu'on ne pouvait songer à défendre, puisqu'elle était pleine de mourants et de blessés. Il monta précipitamment dans sa chambre, détacha l'étoffe de la hampe qu'il mit en morceaux et réduisit en cendres, plia menu les trois couleurs et les plaça dans un tiroir de la commode, au milieu d'une pile de chemises. Il se disait que les cachettes les plus sûres sont les moins apparentes et les mieux dissimulées. L'événement justifia sa confiance. Les Prussiens, flairant le drapeau, mirent tout sens dessus-dessous, fouillant tous les recoins, sauf le recoin du linge. La glorieuse loque était sauvée !

A quelque temps de là, le comte partit pour la Suisse. Les Prussiens occupant toujours le château, il dût s'inquiéter d'un asile plus sûr pour l'héritage du pauvre soldat. Le drapeau fut serré dans un coffret de fer, et, la nuit, de complicité avec Franz, dont il savait le dévouement et le courage, le comte descendit à la cave et, sous une dalle, qu'il rescella soigneusement, enfouit le coffret.

— Jure-moi, dit-il à son serviteur, de te faire hacher plutôt que de dénoncer cette cachette.

— Je le jure, répondit simplement le brave homme. Et, tranquille, le comte partit.

Mais il y avait un tiers dans le secret. Un larbin infidèle, ayant surpris les allées et venues des deux complices, vendit la mèche aux Prussiens qui tenaient garnison dans le château. Un drapeau, quelle aubaine ! Les villes allemandes s'arrachaient ces trophées. C'était entre elles un assaut de primes offertes à quiconque apporterait un spécimen des trois couleurs françaises. Qu'il eût été conquis de haute lutte sur le champ de bataille ou surpris par la ruse, il importait peu. Il y avait des primes de deux mille, de quatre mille et même de six mille francs ! Je vous laisse à penser si, toute question de gloriole à part, les appétits étaient en éveil !

Donc, on n'avait vendu la mèche. L'officier qui commandait le détachement fit appréhender Franz au collet.

— Où est le drapeau ? lui demanda-t-il sans périphrase.

— Je ne sais ce que vous voulez dire ? répondit l'autre, impassible.

— Je vais me faire comprendre. Ton maître et toi vous avez caché quelque part dans cette bicoque un drapeau français. C'est un vol ! Ce drapeau nous appartient, par droit de victoire ! Rends-le, si tu ne veux pas qu'on te traite comme un voleur.

— Traitez-moi comme il vous plaira... J'ignore de quoi vous me parlez !

— A ton aise !... précède-nous à la cave... c'est là que vous avez enfoui le drapeau... Et, si nous l'y trouvons, ton affaire est bonne !

Le bonhomme se sentit perdu. Mais il ne sourcilla point. On descendit à la cave. Sous une couche de sable, uniformément distribuée, toute trace de l'enfouissement avait disparu. La cour étant très vaste, la recherche ne laissait pas de devoir être longue et difficile. L'officier frappa les dalles de sa canne : les unes sonnaient plein, les autres creu. Franz assistait à l'opération sans dire un mot, sans faire un geste qui pût trahir l'angoisse cruelle dont il était étranglé.

— Nous allons, dit l'officier, marquer d'une croix blanche, avec de la craie, toutes les dalles qui sonnent creux. Puis cette besogne faite, nous les descellerons les unes après les autres. De cette façon, le drapeau ne peut nous échapper.

Il fut fait comme il avait été dit, mais que de déceptions quand on en vint au descellement! Sous chaque dalle, on trouvait soit de l'eau, soit le vide; mais le drapeau, point ! Frantz suivait ce travail de taupe d'un air narquois; en réalité, il avait la mort dans l'âme. La minute venait lentement, mais elle venait, où la cachette serait découverte. On brûlait. Cinq ou six dalles encore, et le drapeau devenait la proie des Prussiens ! La sueur perlait au front du patient, mais il avait toujours le sourire aux lèvres !

Soudain, l'officier fit entendre un formidable juron, il s'assit lourdement sur un sac de pommes de terre qui se trouvait là, et, s'adressant à ses hommes :

— Repassez-vous quelques secondes, leur dit-il, nous reprendrons ce damné travail tout à l'heure.

Un éclair de joie traversa l'œil de Franz. Il fit mine de s'asseoir comme tout le monde, tira négligemment un de ses sacs vers la dalle sous laquelle était enfoui le drapeau, et, le secouant, comme pour s'y installer plus à l'aise, en frotta le sol à l'endroit marqué de la croix blanche, de façon à faire disparaître toute trace de craie. Cette manœuvre ingénieuse réussit miraculeusement. Les recherches se poursuivirent, mais sans résultat. Le bonhomme triompha modestement et se contenta de dire à l'officier rouge de colère .

— Je vous l'avais bien dit !

Un mois plus tard, l'ambulance du château de Leusse était complètement évacuée. Il ne restait plus qu'un lieutenant de turcos qui, en vertu d'une autorisation spéciale, se disposait à rentrer en France. Il avait reçu dans la jambe un éclat d'obus. Le dernier pansement fut entouré du plus grand mystère. Franz y voulut lui-même présider ; il poussa la précaution jusqu'à doubler les ligatures. Quand tout fut fini, les véhicules manquant, quatre Prussiens soulevèrent l'invalide et l'emportèrent sur leurs bras au chemin de fer. Au moment où le train partait, le turco mit la tête à la portière, et d'un ton goguenard :

— Bonne chance, messieurs ! s'écria-t-il. Si vous trouvez le drapeau, ne manquez pas de m'en instruire !

Et il toucha sa jambe malade avec un geste de caresse et d'ineffable bonheur. Il emportait en France, entre les toiles de son double pansement, le drapeau si miraculeusement sauvé !

Pour comble d'ironie, c'est avec l'aide et la complicité inconsciente des Prussiens que s'était exécuté le sauvetage !

BRÉVANNES.

L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

en Allemagne

LES ÉCOLES COMMERCIALES

Dans chaque ville un peu importante il existe des cours de perfectionnement commercial (Forthildungs-Schulen). Il serait fastidieux à mon sens, de les étudier toutes, car grâce à la fédération des employés de commerce et au Congrès annuel des chambres de commerce de l'Empire, ces cours ont une tendance parallèle. C'est à Leipzig, Hambourg, Francfort et Berlin, que l'organisation est la plus complète ; voyons donc comment fonctionnent les cours de perfectionnement commercial de Hambourg : ils dépendent de la sociétés d'employés de commerce de cette ville dont il faut être membre pour pouvoir suivre les cours.

Les droits et devoirs du patron et de l'apprenti exposés plus haut montrent que le patron est considéré comme l'éducateur de son employé, il doit donner son consentement pour l'inscription au cours, lorsque l'élève n'est pas assidu, il en est prévenu; après quelques absences, l'élève est expulsé impitoyablement; on ne veut pas d'auditeurs-amateurs. Cette question des cours commerciaux préoccupe beaucoup le monde commercial d'outre-Rhin.

On est persuadé que le succès futur viendra au commençant aux connaissances spéciales approfondies, l'opinion, les sociétés et les congrès commerciaux discutent ces cours, les moyens de rendre obligatoires pour tout employé au-dessous d'un certain âge. C'est le travail préparatoire de la question, d'ici deux ans, le Reichstag en sera saisi. Mais revenons aux cours proprement dits, ils sont payants en général et les personnes compétentes que j'ai consultées à ce sujet, m'ont répondu qu'on évitait ainsi les amateurs qui empêchent les travailleurs de progresser ; de plus, la pratique aurait prouvé que l'on tient toujours plus à ce qu'on a obtenu difficilement.

A Hambourg il y a deux séries de cours, l'un de deux à quatre heures de l'après-midi, l'autre de huit à dix heures du soir.

On se fait inscrire pour autant de cours que l'on veut et les deux séries permettent de disposer ses études suivant les heures que le travail du bureau laissent libres. Le programme est réparti entre une, deux et même trois années suivant les matières enseignées, dont voici la liste : Economie commerciale et géographie.

2° Arithmétique et comptabilité commerciale (comprenant les monnaies, les changes, arbitrages, etc., etc.); 3° Langue allemande (correspondance commerciale et grammaire); 4° Langue danoise; 5° Langue anglaise; 6° Langue française; 7° Langue italienne; 8° Langue espagnole; 9° Langue portugaise; 10° Calligraphie ; 11° Comptabilité en partie double et américaine; 12° Comptabilité en partie simple; 13° Sténographie d'après la méthode Stolze ou Gabelsberger.

Cette école existe depuis trente ans, dirigée et administrée par la Société des Employés de commerce, (et ceci est pour ceux qui croient que rien ne peut prospérer sans l'ingérence de l'Etat) ; elle ne reçoit aucune subvention d'un corps officiel quelconque. En 1897, elle comptait 728 élèves, ce qui est déjà un joli chiffre pour une ville comme Hambourg qui compte 720 maisons d'exportation.

Les langues y sont enseignées d'une façon commerciale et pratique. Les langues sont beaucoup étudiées à Hambourg, dans les écoles primaires, l'Anglais est enseigné suivant plusieurs méthodes, celle qui a donné les plus beaux résultats est celle enseignée par M. Gustav Hoeft: j'ai entendu un enfant de treize ans après huit mois de cours soutenir une conversation en anglais. Je n'étonnerai personne en disant que cette méthode se base sur les principes de Gouin un professeur français de l'Université de Caen, dont l'œuvre est hautement appréciée en Allemagne, alors qu'en France il est à peu près inconnu !

Il est essentiel d'insister sur ce point que cette école n'est pas une école préparatoire de commerce, non, elle ne reçoit que des élèves qui sont déjà dans les affaires, ce sont des cours de perfectionnement où le commerçant vient augmenter son capital intellectuel et sur cette questions des écoles préparatoires et des cours, je ne crois pas inutile de vous rapporter l'opinion de la chambre de commerce de cette ville à qui l'Allemagne doit en grande partie l'essor prodigieux de son exportation.

Eh bien, il y a quelques jours à peine, cette compagnie disait bien haut que les jeunes employés et commerçants ne seraient à la hauteur de la tâche que la lutte économique de l'avenir leur ferait soutenir, que s'ils complétaient leurs dispositions naturelles en suivant assidûment les cours commerciaux. Dans le même document, la chambre prenait résolûment position contre les écoles préparatoires de commerce qui font débuter les jeunes gens trop tard dans les affaires.

Tel est l'enseignement technique, nous allons voir maintenant comment les sociétés d'employés de commerce cherchent à résoudre le problème de l'éducation morale.

D...

Tempête et naufrages

EN FRANCE

Bourges, 4 janvier. — La tempête a causé de véritables ravages à Vierzon. Un hangar de la Compagnie d'Orléans a été renversé. Si l'accident se fut produit la nuit, dix employés auraient été tués ou blessés.

Un aiguilleur a été enlevé avec sa guérite.

Aux usines mécaniques du Berry, toute une charpente a été enlevée; plusieurs toitures ont eu le même sort. Aux établissements militaires, des cheminées en tôle ont été renversées; bris assez fort.

Un atelier a dû éteindre son fourneau, les ouvriers chôment.

Angers, 4 janvier. — Deux énormes cheminées de l'usine Joubert aux ponts, se sont abattues, sur la maison voisine qu'elles ont écrasée, il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Saumur, 4 janvier. — La voiture de la poste a été renversée, sur le pont Cessard, en traversant la Loire.

Brest, 4 janvier. — Un bâtiment, dont on ignore le nom, s'est perdu sur la plage des Blancs-Sablons. La mer rejette des moutons, des porcs, des caisses et des débris de navire.

Le steamer italien *Editio*, de Gênes, a sombré, par dix mètres de fond, après avoir été abandonné.

Cherbourg, 4 janvier. — La tempête règne toujours sur la côte, la brume est épaisse.

Un vapeur est en détresse devant Saint-Waast. Le *Marsouin* est parti à son secours. On ignore son identité.

Dax, 4 janvier. — Le gave de Pau atteint 5 mètres 40 de hauteur à Peyrehorade.

La crue continue.

On ne signale pas d'accidents de personne.

La Rochelle, 4 janvier. — Ce matin est entré dans le port le bateau de pêche le *Gigantesque*, remorqué par un dundée. La tempête a tout rasé à bord. Sur six hommes d'équipage un a été tué par la chute de la mâture, un autre enlevé par un paquet de mer et deux autres se trouvent dans un état impossible à décrire.

Brest, 4 janvier. — Le steamer *Frédérick-Morel*, de Dunkerque, de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, allant à Bordeaux a été trouvé en détresse dans les roches près de Saint-Mathieu.

Les trois-mâts anglais *Jenny et Jones*, venant de Yelva avec un chargement de minerai et allant à Elmouth, ont été remorqués dans le port; ils avaient leur voilure enlevée et la mature avait souffert.

Le steamer *Antilles*, venant d'Algérie, a eu 32 pièces de vin de 7 hectolitres chacune, enlevées par la mer.

Dieppe, 4 janvier.— Malgré le naufrage du cargot-boat *Angers*, le service a été à peine interrompu entre Dieppe et Newhaven.

Le Normandy, qui s'était présenté pour entrer à Dieppe dans la nuit de l'accident, averti par des signaux, avait viré de bord pour retourner à Newhaven. Les passagers sont arrivés le lendemain par Rouen.

Le *Paris*, qui n'avait pu sortir du port, est parti le lendemain.

Depuis hier le service a repris régulièrement.

Pau, 4 janvier. — La Nive a enlevé la route sur une longueur de cent mètres entre Cambeau et Halsou. Le pont de Halsou est en partie démoli.

A L'ÉTRANGER

Londres, 4 janvier. — La tempête dans la mer du Nord et sur les côtes belges continue, le steamer d'Ostende est arrivé à Douvres avec un grand retard.

Le bâtiment parti de *Point Lydes* et qu'on craint perdu est le *Voeux* et non le *Secux* comme on l'avait d'abord annoncé.

Londres, 4 janvier. — Le steamer *Cambrenault* arrivé à Liverpool venant de Boston, a perdu en route 193 moutons, des embarcations et une partie de son pont emporté par un paquet de mer.

Une dépêche de Penzance annonce que le steamer français *Nazara* a dû rester dans ce port. Le capitaine a eu la jambe cassée et plusieurs hommes sont blessés.

La barque norvégienne *Speranza*, allant de Cardiff à Plymouth, a fait naufrage sur la côte de Cornouailles.

L'administration des postes confirme, dans une note communiquée à la presse, la persistance du vent, qui est sans exemple.

Madrid, 4 janvier. — On signale de violentes tempêtes dans le nord de l'Espagne. La Bidassoa a inondé Pédovie; les communications sont difficiles.

Dresde, 4 janvier. — La violence de la tempête a renversé hier un train de voyageurs près de Kelselsdorf. Cinq personnes auraient été blessées.

La « Ligue de la Patrie Française »

Les adhérents

Paris, 4 janvier. — La première liste des adhérents à la « Ligue de la patrie française » comprend 650 noms, parmi lesquels 50 membres de l'Institut, 3 membres du Collège de France, 135 universitaires de tout ordre, 140 hommes de lettres, romanciers, poètes, auteurs dramatiques, etc. 100 avocats ou avoués, 6 magistrats, 3 ingénieurs, 30 artistes-peintres, 20 sculpteurs, 57 médecins, professeurs, etc; quelques diplomates, des explorateurs, des étudiants, etc.

Paris, 4 janvier. — Le comité de la « Ligue de la Patrie française » publie un manifeste, suivi d'une première et longue liste d'adhérents. Voici ce document :

« Les soussignés, émus de voir se prolonger et s'aggraver la plus funeste des agitations, persuadés qu'elle ne saurait durer davantage sans compromettre formellement les intérêts vitaux de la patrie française, et notamment ceux dont le glorieux dépôt est aux mains de l'armée nationale ;

» Persuadés, qu'en le disant, on exprime l'opinion de la France ;

» Ont résolus de travailler, dans les limites de leur devoir professionnel, à maintenir, en les continuant avec le progrès des idées et des mœurs, les traditions de la patrie française; de s'unir et de se grouper en dehors de tout esprit de sectes pour agir utilement dans ce sens par la parole, par les écrits et par l'exemple, et de fortifier l'esprit de solidarité qui doit relier, entre elles, à travers le temps, toutes les générations d'un grand peuple. »

De la première liste publiée, nous extrayons les adhésions les plus marquantes que voici :

MM. Ernest Legouvé, Duc de Broglie, Alfred Mezières, Gaston Boissier, duc d'Audiffred-Pasquier, Rousse, Cherbuliez, François Coppée, comte d'Haussonville, Vicomte Melchior de Vogüé, Henry de Bornier, Thureau-Dangin, Ferdinand Brunetière, Paul Bourgeu, Henry Houssaye, Jules Lemaître, le marquis Costa de Beauregard, André Theuriet, Comte de Mun, Henri Lavedan, Albert Sorel, Albert Vandal, professeur des sciences sociales et politiques.

MM. Amagat de l'Académie des sciences; Papelon de l'Académie des inscriptions; de Barthélémy de l'Académie des inscriptions; Detaille, de l'Académie des beaux-arts; Emile Jeupart, de l'Académie des sciences morales, professeur à la Sorbonne; Jérôme, de l'Académie des beaux-Arts; Paul Janet, de l'Académie des sciences morales; l'amiral de Joncquières, de l'Académie des sciences;

MM. de Lasteyrie, de l'Académie des Inscriptions, marquis de Vogüe, Héron de Villefosse, de l'Académie des Inscriptions; Eugène Vicaire, inspecteur général des mines; Carolus Duran, président de la Société Nationale des Beaux-Arts; Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne; Choncher, professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, Jean Pourcud, Dagnon, Bouveret, peintres; Ingelbert, St-Marceau, Raphaël, Paul Robert, Marquet de Masselot, tous artistes sculpteurs en peintres.

MM. Geoffroy de Cavalgnac, Mistral, poète, Francisque Sarcey, Jules Verne, Mme Adam, Capy, Maurice Barrès, Léon Daudet, Lavedan, directeur du *Correspondant*, René Maizeroy, Alfred Duquet, Maurice Talmeyr, journalistes; Pierre Louis, romancier.

Marcel Monnier, explorateur; Jules Domergue, directeur de la *Réforme économique*; Jules Gaze, publiciste; Ardouin Dumazet, écrivain militaire; Gustave Quéche, homme de lettres; Jean Rolle, Lafitte, publicistes; Victor de Marol, baron Huiot, secrétaire général de la Société de géographie; Paul Perret, critique dramatique; Onésime Reclus, géographe; comte de Dion, Joseph Tenais, Grosjean, juge à Versailles; comte Charles de Mouy, ancien ambassadeur; lieutenant-colonel Monteil, explorateur.

LA SITUATION DU TRAVAIL

dans l'Industrie Textile

Le dernier *Bulletin de l'Office du Travail* (numéro de décembre) publie les renseignements suivants :

Les ouvriers de l'industrie textile de Roubaix comptent un peu moins de 2 0/0 de chômeurs; l'ouvrage est un tiers moins abondant que l'an dernier; on fait en général de 60 à 66 heures par semaine, mais dans quelques maisons, on a réduit la durée du travail hebdomadaire à 40 heures; cependant la fabrication des tissus d'ameublement permet d'entretenir une certaine activité dans un certain nombre d'ateliers.

A Lille, le travail est en diminution chez les ouvriers de l'industrie du fil.

Les tisseurs de Saulzoir estiment que la moitié des leurs manquent de commandes.

— Dans la région d'Armentières pendant le 2e trimestre de 1898, la filature et les tissages de coton ont ralenti leur fabrication ; des filatures ont suspendu leur travail un jour par semaine, à la suite de l'arrêt d'un certain nombre de métiers. Il y a cependant peu d'ouvriers en chômage, mais le gain journalier a été en diminution, par suite de la réduction du travail.

Les tissages mécaniques de toile ont aussi manqué d'activité; le ralentissement du travail a été plus marqué que les années précédentes. On avait monté un tissage qui n'a pas été mis en marche, par suite de la pénurie des affaires; on estime que 10 0/0 des métiers ont été arrêtés et que 10 0/0 des ouvriers ont été atteints par le chômage.

La durée du travail, qui était de 63 à 64 heures par semaine avant la crise, a été réduite à 53 et 54 heures. Dans un certain nombre d'établissements, on a arrêté le lundi et le samedi. On estime que la réduction du gain hebdomadaire des ouvriers, par suite de la diminution de la durée du travail a été de 10 0/0. On attribue la stagnation des affaires à la mauvaise récolte de l'année 1897, dont les effets se sont fait longtemps sentir.

— Dans l'ensemble du pays, les filatures et les tissages des industries linière, lainière et cotonnière sont encore éprouvés par le chômage, l'industrie lainière principalement par suite du manque de froid.

Cependant une reprise de travail tend à se produire dans l'industrie lainière, depuis le mois dernier.

Dans l'ensemble, les tissages sont plus éprouvés que les filatures.

Dans la soierie, le travail tend également à ralentir.

Dans l'industrie du vêtement, la saison d'hiver est moins bonne que l'an dernier.

LE COLIS 2775

Le 16 janvier 18.... arrivait de Grenoble à Paris, en destination de la gare de Lyon, bureau restant, une caisse en bois d'assez grandes dimensions et solidement clouée.

Une carte était colée sur le couvercle... cette carte portait un nom :

ALFRED JOLYBOIS

Pas d'autre indication.

La caisse ressemblait, du reste, à toutes les caisses. On la mit dans un hangar, avec d'autres colis. Elle y resta cinq jours.

Le chef magasinier était assis, le matin du sixième jour, dans le hangar, déjeunant et lisant son journal, quand une odeur singulière lui fit lever la tête.

C'était une odeur fade, comme celle des viandes avancées. Il appela un magasinier.

— Y a-t-il du gibier ?

Il n'y en avait pas.

Etrange ! Le chef magasinier fit le tour du hangar, flaira les colis l'un après l'autre et reconnut que l'odeur partait de la caisse en question.

Il dégelait depuis plusieurs jours : c'était cela sans doute qui avait déterminé l'échauffement à l'intérieur.

Il était étonnant, en tout cas, qu'une caisse renfermant des matières sujettes à détérioration eût été expédiée comme un simple colis; il était surtout étonnant qu'on ne l'eût pas réclamée depuis six jours.

Et puis, ce M. Alfred Jolybois, écrit à la main sur la carte, sans adresse, qui le connaissait ? L'expéditeur était un M. Louis. de Grenoble. Tout le monde s'appelle Louis, Pierre, Paul. On n'en était pas plus avancé.

De là à la pensée d'un crime, il n'a qu'un pas. Tout le monde avait encore présent à l'esprit la caisse où l'on avait trouvé le corps d'une femme coupée en morceaux, dans une gare d'une des principales villes d'Europe. Les émanations, le mystère, l'insuffisance des indications, la caisse elle-même, longue, étroite, avec les planches à peine rabotées, suffisaient amplement, dans le cas actuel, à réveiller le souvenir de cette horrible découverte.

Justement passait le chef de gare : le sous-chef magasinier lui fit part de ses soupçons.

— C'est vrai, au fait... diable !

Tout annonçait un crime. Le commissaire de police ordonna l'ouverture de la caisse.

On vit quelque chose d'horrible. Couchée à plat ventre dans la sciure, sans mains, sans pieds une forme d'une apparence vaguement humaine, tant les mutillations l'avaient rendue méconnaissable, occupait le fond de la caisse. Pas de tête, on l'avait coupée. La peau avait été enlevée sur tout le corps. Quant aux chairs, elles étaient devenues d'un bleu noir, hideux. Le cadavre portait à la poitrine une large blessure, suite d'un coup de couteau, assurément. Le crime paraissait remonter à huit ou dix jours.

Le commissaire fit aussitôt transporter la caisse dans un magasin spécial, et télégraphia à Grenoble.

— Connaissez-vous un M. Jolybois !

— Non.

— Connaissez-vous un M. Louis ?

— Non.

C'était formel. On était en présence d'un crime monstrueux accompli au milieu de mystérieuses circonstances.

En même temps qu'il télégraphiait à Grenoble, le commissaire faisait prévenir le procureur de la République.

Déjà le bruit s'était répandu : des voyageurs se pressaient aux abords du cabinet du commissaire de police. Il fallut disperser les rassemblements. On disait qu'on avait cru reconnaître le cadavre d'un des principaux négociants de Grenoble, d'autres parlaient d'un grand-père assassiné par son petit-fils. Une seule chose paraissait claire : le cadavre était celui d'une personne d'âge, naturellement affaissée et très obèse. L'agitation était à son comble dans la gare.

Tout à coup, un mouvement se fit à l'intérieur : un petit homme à lunettes, l'air digne et froid, chauve, venait d'entrer, en compagnie d'un autre petit homme, à lunettes bleues, celui-là, dans le cabinet du commissaire de police.

Tout le monde sut en un instant que c'était le procureur de la République et son greffier.

L'attention était si universellement dirigée de ce côté, qu'un monsieur qui descendait du train de Lyon et qui demandait un renseignement désirait se faire entendre.

— Mais enfin, me direz vous?...

— Quoi ?

— C'est la secondefois que je vous demande si vous n'avez pas reçu une caisse bureau restant.

— Quel caisse?

— Une caisse déposée à Grenoble, il y a six jours.

L'employé fit un bond.

— Grenoble ! six jours ! C'était peut-être l'assassin.

Il pria l'inconnu de le suivre, lui fit traverser rapidement le groupe de personnes qui piétinaient à la porte du commissaire de police, et tout à coup, le poussant dans le cabinet :

— C'est le monsieur qui vient réclamer le numéro 2775, dit-il.

Le personnage introduit ainsi était un homme de haute taille, la barbe longue, la peau bistrée, l'air résolu. Il portait une pèlerine, ses manières étaient distinguées; à coup sûr, si c'était l'assassin, ce n'était pas un assassin vulgaire. Il parut légèrement impressionné à la vue des personnes qui remplissaient le cabinet et qui, toutes, le regardaient. Le silence était énorme. Il fit pourtant, quelques pas et réitéra la question qu'il avait exposée à l'employé, mais cette fois d'une voix moins assurée.

Ce fut le procureur de la République qui lui répondit lui-même.

— N'est-ce pas une caisse en planches?

— Parfaitement.

— Et vous venez la réclamer?

— Oui.

— Vous êtes alors M. Alfred...

— ... Jolybois... J'ai cet honneur.

Depuis quelques instants, le monsieur à la pelisse semblait mal à l'aise et jetait à droite et à gauche des regards inquiets, comme s'il eût redouté une surprise. Peut-être cherchait-il une issue ?

Le commissaire fit un signe; les issues furent aussitôt coupées par les agents.

Le monsieur se troubla visiblement.

— Vous pâlissez, monsieur, lui dit le magistrat.

— Du tout, mais cette odeur...

— Cette odeur, monsieur, vient de votre caisse.

— De ma caisse? grands dieux ! aurait-on découvert?...

Et son visage se décomposa entièrement.

Nul doute : on tenait l'auteur du crime.

La caisse était dans un coin du cabinet : on l'y mena.

Le procureur de la république prit de nouveau la parole.

— Vous reconnaissez que cette caisse est la votre?

— Je vous ai déjà dit que oui.

— Permettez... vous êtes en présence de la justice... Procédons logiquement, s'il vous plait? Reconnaissez-vous la victime ?

— Je m'en flatte... c'est moi qui est fait le coup.

— Précisez. Dans quelles circonstances?

— J'étais à Briançon... Nous avions un vieux compte à régler ensemble. Depuis longtemps déjà, je le guettais. Un jour, je le rencontre au détour d'un chemin, dans la montagne. Il vient à moi, je le couche en joue. Je le manque une première fois, ma balle ne tait que l'effleurer. Déjà il est sur moi, il me serre dans ses bras, il va m'étouffer; je parviens, heureusement, à mettre la main sur mon couteau, et le temps de [illegible]

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1899. — N° 10

FEU ROBERT-BEY

PAR ARMAND LAPOINTE

VIII

— Et vous faites bien. Voilà vingt-trois ans que je suis dans la magistrature, ami Bresson, et je n'ai pas besoin de regarder deux fois un homme dans le blanc des yeux pour deviner sa pensée.

— Vous m'en voyez ravi, mon cher Aubry, car cela me dit que vous avez découvert quelque chose.

— Pas dans la même voie que vous supposez !... Un instant, j'ai eu les mêmes espérances que vous... Il faut y renoncer.

— Croyez vous ? demanda le notaire tout déconfit.

— J'en suis certain.

M. Aubry, d'un des dossiers qui se trouvaient sur sa table, tira une longue feuille de papier.

— Voici, ajouta-t-il, le résumé de l'existence de Cécile Chamblay, veuve légitime de Charles Robert, depuis le départ de celui-ci pour Tunis. Il justifie j'en conviens, vos allégations de l'autre jour. En effet, des pièces du procès criminel et de l'enquête que j'ai fait faire, il semble résulter que Cécile Chamblay était coupable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles Robert a été acquitté par le jury du crime d'asssassinat sur la personne de Sylvain Desdorides et de tentative de meurtre sur sa propre femme.

Quels ont été les motifs de cet acquittement? Il n'en reste point trace. Il est supposable que le jury décidant d'après des faits apportés à l'audience, a estimé que le flagrant délit était constant, et que le crime était excusable. Vous savez aussi bien que moi que le jury ne motive pas ses décisions.

Poursuivons.

Après le départ de son mari, Cécile Chamblay prend le deuil, vit retirée et met au monde un fils qui est inscrit à l'état civil comme issu de son mariage avec Charles Robert. Puis, tout à coup, elle reparaît dans le monde et s'y fait remarquer par son luxe et sa vie à outrance. La fortune que lui a laissée son mari est bientôt dissipée. Alors elle se lance et devient une courtisane à la mode. Si le reportage eût été inventé à cette époque, il nous suffirait d'ouvrir les journaux de 1856 à 1860 pour connaître tous les détails de son existence — ce qui démontre que le reportage a du bon.

Un jour, elle quitte Paris avec un lord d'Angleterre et va habiter Londres, où, pendant deux saisons, elle fait beaucoup parler d'elle par son audace, son luxe et l'excentricité de sa conduite. L'Anglais étant venu à mourir, elle s'engage dans une troupe dramatique qui part pour les Etats-Unis. Ici l'on perd complètement sa trace. J'ai écrit en Amérique pour avoir des renseignements, mais il faudra un temps assez long pour les obtenir.

Finalement, elle et son fils reviennent en France, à Paris, il y a environ six mois. Avec eux se trouve un Américain du nom de Max Rewel, qui se fait passer pour l'ami du fils. Ils vont se loger, les deux premiers, rue des Feuillantines, et le troisième, tout à côté, rue Berthollet. Quelles sont leurs ressources ? On l'ignore. Tout est mystère dans l'existence de ces trois personnages. Enfin, ce Max Rewel disparaît à son tour, il y a à peu près trois mois. On ne sait ce qu'il est devenu. Il paraît certain, cependant, qu'il n'est pas retourné en Amérique, car il a conservé son appartement de la rue Berthollet. Je le fais rechercher.

De tout cela il ne résulte, il faut bien en convenir, rien d'incriminable contre nos trois personnages. L'enquête n'est pas terminée, il est vrai. Mais jusqu'à présent les soupçons qu'on avait pu concevoir d'une participation quelconque de leur part dans le crime des Petites-Loges ne paraissent pas fondés.

— C'est bien fâcheux ! soupira le notaire.

— Oui !... pour vos amis ! Et puis ajouta le juge, je ne vous ai pas tout dit.

— Qu'est-ce qu'il y a encore ?

— Une autre piste a surgi, plus précise, plus caractéristique celle-là.

— Ah bah !

— Rien n'est plus vrai, cependant; car les preuves sont flagrantes. Nous avons, je crois, découvert les vrais coupables, et je vais vous les montrer.

L'échafaudage péniblement édifié par M. Bresson s'écroulait, et avec lui toutes les espérances qu'il avait pu concevoir.

Toutefois sa curiosité était vive.

Il allait voir les assassins de son ami.

— Pour justifier votre présence au premier interrogatoire que je vais faire subir aux deux prévenus, lui dit M. Aubry, n'oubliez pas que vous êtes ici sous le prétexte d'une confrontation. Inutile, n'est-ce pas? de vous recommander le secret le plus absolu,

— Oh ! un notaire !...

— J'ajoute, reprit le juge, pour que vous soyez bien au courant de la situation, qu'il reste dans cette affaire un point terriblement obscur. C'est la disparition de Dominique, le cocher de Robert-Bey. Est-il mort? est-il vivant? Rien n'est acquis sur ce point capital, et toutes les recherches faites jusqu'à ce jour pour établir la vérité ont été vaines.

M. Aubry fit appeller son greffier.

Celui-ci entra par une petite porte mystérieuse et prit place à son bureau sans rien dire.

Le juge d'instruction sonna.

— Qu'on introduise les inculpés.

Il s'écoula quelques secondes, puis la porte s'ouvrit et deux personnages, les menottes aux mains et escortés d'agents, firent leur apparition dans le cabinet de M. Aubry.

Qu'allait-on apprendre?

IX

Le premier qui se présenta, poussé en avant par un des gardes, avait l'aspect misérable et sordide de ces mendiants qu'on trouve sur les routes, implorant d'une voix dolente la charité des passants. Il était vêtu d'une blouse déchirée, d'une chemise en coton qui laissait voir sa poitrine velue, d'un pantalon de futaine rapiécé, effiloqué, et de vieilles savates à travers lesquelles passaient ses doigts de pied. Pour coiffure, il portait un feutre mou, mais si vieux, si bossué, si couvert de boue, de taches graisseuses et de poussière, qu'il en avait perdu sa couleur et sa forme primitives.

Cet homme pouvait avoir de soixante-cinq à soixante-dix ans. De longues mèches de cheveux d'un gris sale s'échappaient de sa coiffure et se mélangeaient à une barbe de même couleur, inculte et rasée seulement au-dessus et au-dessous des lèvres; de gros sourcils, broussailleux et grisonnants, s'abattaient sur ses paupières molles, flasques, ridées, qu'il tenait à demi fermées, voilant ainsi un œil terne, vitreux, sans mouvement et comme mort.

Il était grand, sec, maigre, osseux, et, bien que ses larges épaules se courbassent sous l'humilité ou la crainte, on devinait aux muscles en saillie sous sa peau tannée une force et une vigueur peu ordinaires à un pareil âge.

Et comme il restait debout l'échine courbée, geignant et gémissant, la main de l'homme de police s'abattit, lourde et brutale, sur son épaule et le contraignit de s'asseoir.

Alors, d'une voix larmoyante, il demanda à son compagnon :

— Rossignol, mon bon camarade, où sommes nous, ici ?

L'interpellé avait, dès le seuil, fait un salut respectueux à la façon des saltimbanques, en portant ses deux mains enchaînés sur son cœur.

— J'en ignore, ami Passereau. J'en ignore, répondit-il. Toutefois, je présuppose que nous sommes dans le sanctuaire de la justice en présence d'honorables magistrats devant lesquels va éclater notre innocence.

Il fit un nouveau salut, et s'adressant à M. Aubry:

— Blancs comme neige, Passereau et Rossignol, mon président.

— Taisez-vous ! fit le juge d'instruction d'un ton sévère.

Mais Passereau ne tint aucun compte de l'injonction.

— Faites excuse si je ne vous salue pas, mon doux juge; Passereau sait ce qu'il doit aux autorités... mais pas moyen d'ôter mon chapeau, à cause des menottes.

— Motus, patron, dit Rossignol. On nous ordonne de nous taire.

Le personnage qui répondait au nom euphonique de Rossignol — un nom d'oiseau ! réalisait le type du pitre ou celui du clown des places publiques. Il en avait le teint pâle et la face émaciée, le regard mobile et plein de malice, les cheveux couleur filasse, un sourire qui ressemblait à un tic et qui avait tracé, par sa continuité, deux lignes creuses partant des ailes du nez pour aboutir aux deux extrémités de la bouche. Sur sa lèvre supérieure, deux points jaunes, — deux petits bouquets de barbe plantés juste au-dessous des narines, — simulaient des moustaches, — les moustaches du saltimbanque.

Son accoutrement répondait assez bien à cette profession. C'était un mélange de paillons et de misère, vieux oripeaux qui avaient dû éblouir jadis les filles de ferme et les maritornes de village. De l'âge de cet homme, on ne pouvait rien dire. Peut-être n'avait-il que trente ans, peut-être en avait-il cinquante.

Il y eut un moment de silence.

Le notaire et le juge d'instruction regardaient avec une certaine curiosité ces deux singuliers personnages — de vrais gibiers de potence, d'après M. Aubry, Il faisait mine de feuilleter son dossier, mais en réalité ne les perdait pas de vue, et cherchait à deviner ce qu'il y avait derrière ces faces patibulaires.

(*A suivre*). ARMAND LAPOINTE.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.